



Vivez la nouvelle
expérience **vélo'v**

Téléchargez l'appli
« Vélo'v Officiel »
pour avoir tout Vélo'v
dans votre poche !



Disponible sur

www.grandlyon.com

APPLI
Vélo'v Officiel

SITE INTERNET
velov.grandlyon.com

FACEBOOK
facebook.com/velov.officiel

TÉLÉPHONE
01 30 79 33 40

PAR MAIL
contact.velov@jcdcaux.fr

ADRESSE POSTALE
Vélo'v TSA 90 003
78378 Plaisir Cedex

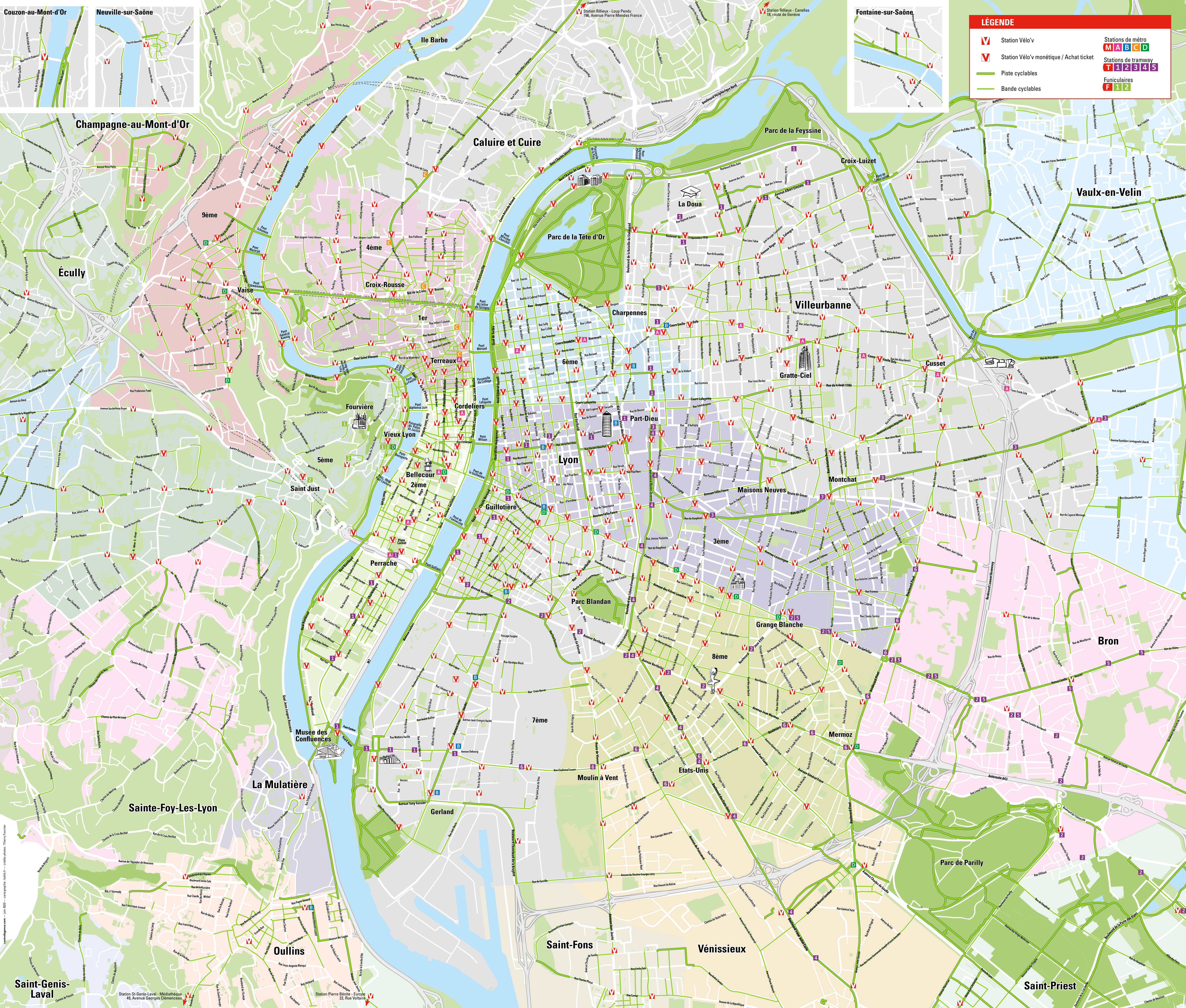
COMPTOIR VÉLO'V
Parking LPA / Cordeliers
13, rue Antoine Salles
69002 Lyon

vélo'v **e-vélo'v**

**CARTE
VÉLO'V &
ITINÉRAIRES
CYCLABLES**



JCDcaux GRANDLYON



Comment ça roule ?



Abonné ou pas

Pour 1 trajet, 1 jour ou 1 an, trouvez la formule Vélo'v qu'il vous faut sur www.velov.grandlyon.com ou sur l'appli *Vélo'v Officiel*. Les formules 1 trajet et 1 jour sont également disponibles sur les bornes des stations équipées d'un terminal de paiement.



Vélo'v Officiel

Quel que soit votre usage, téléchargez l'appli *Vélo'v Officiel* et créez un compte pour profiter de tous les services).



Le bon choix

Avec l'appli *Vélo'v Officiel*, choisissez une station bien pourvue et consultez la communauté pour décrocher le Vélo'v le mieux noté. Avant votre départ, vérifiez que :
• la selle est à la bonne hauteur ;
• la sonnette, les freins et l'éclairage fonctionnent ;
• les pneus sont bien gonflés.



En route !

Pour libérer un Vélo'v, à vous de choisir :
• directement en posant votre carte ou votre ticket NFC sur le guidon ;
• en « swipant » le bouton « libérer un Vélo'v » sur l'appli *Vélo'v Officiel* ;
• à la borne, identifiez-vous avec votre code secret à 6 chiffres et sélectionnez le numéro du point d'attache du Vélo'v choisi : vous avez 1 minute pour le décrocher en appuyant sur le bouton du point d'attache.



Retour facile

Correctement raccroché, votre Vélo'v émet un double bip et un signal lumineux vert : tout est ok ! Si vous avez libéré votre Vélo'v depuis l'appli *Vélo'v Officiel*, une notification de fin de trajet vous est envoyée également. Pensez à vérifier !

Bougez partout avec vélo'v ou e-vélo'v

Les atouts

Plus légers, connectés, faciles à prendre et à restituer : les nouveaux Vélo'v offrent un meilleur service à tous les utilisateurs.

ROUE ARRIÈRE INCREVABLE



VERROUILLAGE ÉLECTRONIQUE

GUIDON

Les 4 voyants bleus situés sur le guidon de votre Vélo'v vous indiquent en temps réel le niveau de charge de votre batterie (de gauche à droite : 0 à 25%, 25 à 50%, 50 à 75% et >75%).

Les gestes barrière

TENEZ-VOUS À DISTANCE
lors de vos trajets quotidiens en vélo

UTILISEZ DU GEL HYDROALCOOLIQUE
avant et après usage

UTILISEZ DU GEL HYDROALCOOLIQUE
avant et après avoir touché la borne

PORT DU MASQUE RECOMMANDÉ



PANIER

Le panier des e-Vélo'v contient un emplacement pour la batterie portable, il suffit d'y glisser la batterie pour activer l'assistance électrique !

BATTERIE

Mesurant 17 cm et pesant 530 grammes, la batterie e-Vélo'v vous suit partout ! Pratique, elle est équipée d'un port micro-usb pour recharger votre téléphone mobile ou votre tablette (lorsqu'elle n'est pas déjà utilisée sur l'e-Vélo'v).

Toutes les formules

COÛT TOTAL = COÛT DE L'OFFRE SÉLECTIONNÉE + COÛT D'UTILISATION PAR TRAJET

	Pour qui ?	Combien ?	OPTION E-VELO'V : location de batterie personnelle pour 7€/mois sans engagement
Vélo'v 1 an	Pour tous	31€ / an	
Vélo'v jeunes (14-25 ans)	Les 14-25 ans	16,5€ / an	
Vélo'v 1 an solidarité	Les bénéficiaires du RSA	15€ / an	
Vélo'v 1 jour	Pour tous	4€ pour 24 heures à partir de l'activation	
Vélo'v 1 trajet	Pour tous	1,80€	
Lyon City Card 3 jours*	Titulaire d'une City Card	5€	

* Disponible uniquement en station.

Les tarifs au 1^{er} janvier 2020

premières 30 MIN gratuites

Avec un abonnement Vélo'v 1 an, Vélo'v jeunes (14-25 ans) ou Vélo'v 1 an solidarité.

premières 45 MIN gratuites

Pour les titulaires d'une carte Técély, Oura, Bluely ou bénéficiaires de « l'avantage Vélo'v » pour les abonnés LPA, CITIZ, QPARK, VINCI parking, EFFIA parking.

Dépôt de garantie

Un montant de 150€ est demandé pour louer un Vélo'v, mais n'est pas débité. Si le Vélo'v n'est pas restitué, ce montant est prélevé sur le compte du titulaire de la location.

Facturation

Il n'est pas nécessaire de créditer son compte Vélo'v pour utiliser un service. Les trajets payants sont facturés a posteriori, à la minute, en fonction du temps de trajet effectué.

Comment profiter de l'offre e-Vélo'v ?

S'abonner

Vous n'êtes pas encore abonné à Vélo'v ? Créez votre compte utilisateur Vélo'v en quelques clics, sélectionnez une formule 1 an et activez l'option e-Vélo'v. Vous êtes déjà abonné Vélo'v ? Identifiez-vous avec votre compte utilisateur Vélo'v – rubrique « mes formules » –, sélectionnez la formule à laquelle vous souhaitez associer votre batterie portable et cliquez sur le bouton « souscrire ».

Batterie perso

Choisissez ensuite le mode de livraison gratuite de votre batterie portable : retrait au Comptoir Vélo'v (Parking LPA/ Cordeliers – 11, rue Antoine Salles 69002 Lyon, du lundi au samedi, de 9h à 19h) ou livraison à domicile.

Le-Vélo'v

Rendez-vous en station Vélo'v puis retirez un e-Vélo'v directement depuis l'écran de borne, en le déverrouillant depuis le guidon ou via l'application. Les e-Vélo'v sont identifiables grâce au pictogramme éclair.

Branché comme jamais !

Glissez votre batterie dans son emplacement situé dans le panier du e-Vélo'v. L'assistance électrique se met en marche automatiquement et vous pouvez pédaler, branché comme jamais ! Votre batterie bénéficie d'une autonomie allant jusqu'à 10km. Pensez simplement à la recharger après l'avoir utilisée (câble de recharge fourni).

Pense-bête

N'oubliez pas de récupérer votre batterie après avoir raccroché votre e-Vélo'v en station ! Pensez également à la prendre avec vous lorsque vous verrouillez votre e-Vélo'v pour une courte pause. En cas de perte ou de vol de votre batterie e-Vélo'v, vous devez immédiatement appeler le 01 30 79 33 40 (du lundi au samedi de 8h à 22, les dimanches et jours fériés de 10h à 19h) ou envoyer un email à contact.velov@cdccaux.com.



Le vélo électrique en location longue durée myvélo'v

My Vélo'v propose la location longue durée de vélos à assistance électrique de qualité, dotés des meilleures technologies. Idéal pour les cyclistes expérimentés et convaincre ceux qui n'ont pas encore essayé. Objectif : offrir à tous une alternative à la voiture individuelle !

Seulement pour les particuliers

La location est prévue pour 3 000 km par an, ce qui correspond à un usage de loisir et aux déplacements domicile-travail.

Prise en charge employeur
Comme l'abonnement TCL, la location longue durée MyVélo'v peut être prise en charge à 50 % par l'employeur. Attention : il n'est pas possible de cumuler les deux remboursements pendant la même période !

À moi, ou presque

Les vélos sont disponibles dans les boutiques Cyclable® sur rendez-vous. Ce sont les techniciens de ces boutiques qui réalisent gratuitement l'entretien et la maintenance de votre véhicule.



Assurance et caution

Disponible uniquement dans la formule MyVélo'v Expérience, l'assurance optionnelle coûte 5 € par mois qui se rajoutent à la location. La caution de 1 250 € est réduite à 400 € pour les abonnés qui ont pris l'assurance.

Et si on me le vole ?

L'assurance à 5 € par mois est fortement recommandée. Elle couvre partiellement le vol et les dommages, dans la limite d'une franchise de 400 €. Pour limiter le risque, il est demandé de stationner son vélo dans un endroit sécurisé la nuit, entre 21 heures et 6 heures du matin.

Fan ou curieux : deux formules de location

Je veux tester avant de m'engager
MyVélo'v Découverte
1 mois pour 60 € par mois (antivol et entretien compris)
Option assurance incompatible avec cette formule

Je profite de l'offre longue durée
MyVélo'v Expérience
1 an pour 50 € par mois (antivol et entretien compris)

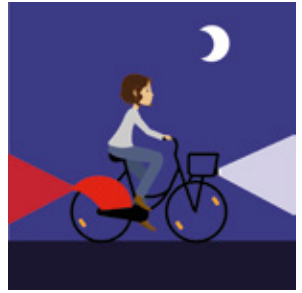
Informations et réservations sur velov.grandlyon.com

Vélo : les bons comportements

Le vélo est un moyen idéal pour se déplacer en ville, mais pour votre sécurité et celle des autres usagers, adoptez les bons réflexes !



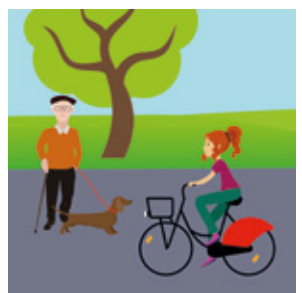
Respectez le code de la route.



Adoptez le principe de prudence, soyez visible, équipez votre vélo d'un éclairage à l'avant et à l'arrière.



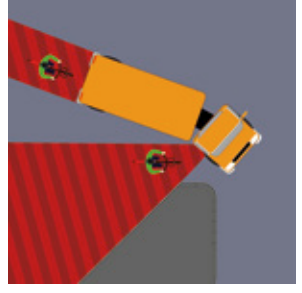
Signalez avec le bras vos changements de direction.



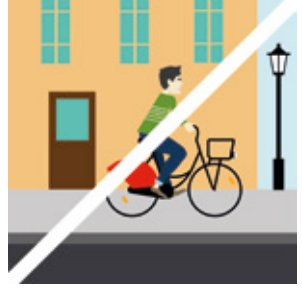
Respectez les usagers piétons plus vulnérables en ralentissant en leur présence.



Restez vigilant vis-à-vis des éventuelles ouvertures de portières de voitures à l'arrêt.



Évitez les véhicules de grand gabarit et leurs angles morts. Ne les dépassez jamais par la droite ou lorsqu'ils manœuvrent.



Ne circulez pas sur les trottoirs et les voies des tramways, c'est strictement interdit et passible d'une amende.

Signalisation

Avant de se (re)mettre en selle, il est indispensable de bien connaître la signalisation dédiée au vélo.

INDICATION	INTERDICTION
 Piste ou bande cyclable conseillée	 Sens interdit, sauf vélo
 Aire piétonne. Les cyclistes sont autorisés à condition de rouler au pas et de laisser la priorité aux piétons	 Circulation interdite à tout véhicule à moteur
 Voie Verte	 CÉDEZ-LE-PASSAGE CYCLISTE AU FEU
 Zone de rencontre. Piétons prioritaires	 Possibilité d'aller tout droit même si le feu est rouge*
 Couloir de bus ouvert aux vélos	 Possibilité de tourner à droite même si le feu est rouge* *en cédant le passage, y compris aux piétons
 Piste ou bande obligatoire pour les cycles	 Fin de bande ou de piste cyclable